

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Pays de la Loire

résultats de recherche

Février 2012 • VOLAILLE • 4 pages n°109

Un parcours de qualité : un savant équilibre

Résultats des travaux du réseau régional volaille biologique des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Rédacteurs : Christèle PINEAU (CDA 72) et Philippe GUILLET (CDA 72)

Diffusion de l'information coordonnée par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Traiter vos bâtiments et parcours comme des chambres d'hôte : lorsque vous avez réservé une chambre d'hôte, vous souhaitez trouver un accueil personnalisé, du confort, une ambiance agréable et apaisante, bref être charmé par les lieux. Concevez les parcours de vos volailles comme tels, le bien-être ressenti, au quotidien, ne le sera pas uniquement pour vos animaux mais aussi pour vous. Une enquête a été menée en 2011 auprès d'aviculteurs bio afin de tout connaître sur les parcours de leurs volailles.

Elever des poulets de plein air ne prend vraiment son sens, pour les aviculteurs bio enquêtés, que lorsque les poulets utilisent le parcours, l'explorent et courent se mettre à l'ombre des arbres répartis sur l'ensemble du parcours. Les éleveurs ont alors l'impression d'élever leurs animaux à la façon « de leur grand-mère ». Ils renouent avec des plaisirs simples, tels que cueillir quelques prunes ou noisettes en se rendant voir leurs volailles.

S'il est vrai que d'un point de vue réglementaire, une surface de parcours doit correspondre à 4 m² de superficie disponible en rotation par animal, que les animaux doivent pouvoir accéder au parcours pendant au moins la moitié de la durée de leur vie, et enfin qu'ils doivent pouvoir prélever quotidiennement de l'herbe dans les parcours, cantonner le rôle du parcours uniquement à cette fonction est très réducteur... Vous faire découvrir que le parcours a une vocation plurielle, tel est l'objet de ce quatre pages.

Un poulet n'est pas un animal de pâture, son ancêtre vit en jungle. Des plantations ou des aménagements de type abris sont nécessaires pour :

- le protéger du vent,
- lui fournir de l'ombre,
- jouer un rôle de repère,
- être un guide de déplacement,
- le protéger des rapaces.



Le parcours : un espace productif, porteur d'image et de bien-être

Le parcours : de nombreuses fonctions

▪ Protéger des intempéries et produire du bois de chauffage :

En effet, tout le monde connaît les deux premiers rôles des haies entourant les parcours : la fonction de brise-vent et celle de productions de bois de chauffage. Ainsi la haie de feuillus, constitue pour les animaux un abri contre le vent, le soleil, la pluie et le froid. Ils dépendent ainsi moins d'énergie pour lutter contre les conditions climatiques défavorables. De ce fait, ils assimileront mieux la nourriture, ce qui favorisera leur développement et augmentera la productivité de l'élevage. De plus, les haies protègent aussi les bâtiments des vents dominants et des intempéries (pluie, grêle). Elles ralentissent la vitesse du vent sur une distance allant jusqu'à 20 fois leur hauteur. Avec une haie spécifiquement implantée pour protéger du vent, un bâtiment avicole peut générer une économie de chauffage de 250 à 400 € par an.

Lors de l'entretien des haies, par recépage ou élagage des arbres, du bois de chauffage est produit (bûches et plaquettes). S'il est obtenu à partir de cépées, ce bois pourra être aussi utilisé en piquets de clôture et perches.



Pas de bâtiment, pas de poulets :
tout le monde est sous l'arbre

▪ **Zoom sur le rôle des arbres isolés :**

Ils permettent de démultiplier les rôles de la haie si ces arbres sont implantés au milieu des parcelles. Dans ce cas, on veillera à joindre l'utile à l'agréable c'est-à-dire à permettre le fauchage des prairies.

Quant à sa fonction de production de bois d'œuvre, les grumes obtenues sont destinées à des usages nobles (menuiserie, ébénisterie) en vue de leur commercialisation. Cette fonction a un véritable intérêt économique. Un chêne de qualité se vend, par exemple, entre 60 à 100€/m³.

Prévoir et gérer les 5 ans d'attente

Les éleveurs enquêtés sont unanimes : c'est au bout de 5 ans que les arbres ou arbustes plantés vont commencer à jouer un rôle de protection contre le vent et apporter l'ombrage désiré, amenant les poulets à utiliser plus de la moitié du parcours...

Globalement, les éleveurs ont peu de regret, sauf de n'avoir pas osé planter plus d'arbres isolés sur leur parcours (fruitiers ou bois d'œuvre). Mais comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, de nouvelles plantations peuvent être prévues.

Afin de réduire cette période d'entre-deux au minimum, il serait bon d'anticiper et de réaliser les plantations dès que vous imaginez les plans de votre bâtiment. Dès que l'orientation du bâtiment est trouvée, imposée parfois par les limites de l'exploitation.

▪ **3 rôles importants pour la collectivité : la fonction biologique, de piège à carbones et régulation hydraulique**

Les arbres, les haies, les bosquets fournissent un habitat : ils sont un refuge, un lieu d'alimentation, de circulations (fonction de corridor biologique) pour les espèces animales et végétales de la forêt et de la prairie.

Le réseau bocager (haies) crée un microclimat favorable aux cultures en limitant le risque de verse, en formant un écran limitant la dissémination des ennemis des cultures. Les prédateurs vivant dans les haies contrôlent les populations de ravageurs.

Par son pouvoir de filtration, la haie régule efficacement le régime des eaux. Ses racines vont prélever une partie de l'azote nitrique et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Et enfin les éléments bocagers du feuillage limitent les pertes d'eau et régulent la température du sol. Sous les arbres les écarts climatiques sont réduits, ce qui est fait un lieu privilégié lors de fortes chaleurs et de grands froids pour les animaux.

A retenir : prévenir les prédateurs

Les haies protègent les jeunes volailles, qui sortent tout juste dehors des prédateurs telles que les buses, les chouettes. Offrir à ces rapaces des espaces dégagées, c'est transformer votre parcours en un lieu privilégié de chasse, où la nourriture sera abondante et facile d'accès. Ce qu'il faut éviter !

Plessier (tressage horizontal) vos haies, elles deviendront infranchissables même pour les renards. Des formations existent qui permettent d'allier esthétique et efficacité.

Et pour finir le confort de travail pour l'exploitant : devenir acteur du bocage, œuvrer dans un cadre arboré, c'est s'offrir un cadre de travail de qualité.

Aménager son parcours : des solutions multiples ...

Il n'existe pas de plans types d'aménagement. Les choix effectués constituent la synthèse de paramètres aussi importants les uns que les autres. Un parcours performant sera issu d'une réflexion bien menée dans chacun des domaines suivants :

▪ **La situation topographique, l'exposition :** se protéger des vents dominants, de la pluie, offrir un maximum d'ombre passe par la prise en compte du relief de la parcelle et de son exposition aux aléas climatiques. Un temps d'observation, d'analyse du milieu est donc essentiel.

Il faut rechercher les zones protégées, les zones exposées, les points d'accumulation et d'évacuation d'eau, il est aussi utile de repérer les éléments arborés favorables et donc à préserver, à utiliser ultérieurement.

▪ **Le sol :** la prise en compte des caractéristiques pédologique est capitale. Pourquoi planter des pommiers sur un sol qui ne peut les faire pousser.

▪ **L'orientation :** l'ouverture du bâtiment est à gérer au mieux. Lorsque l'on peut choisir, préférer l'ouverture vers le sud-est. C'est celle du soleil levant, souvent l'exposition la plus abritée du vent et qui incite à sortir. A défaut il faut parfaitement évaluer les éléments qui risquent de freiner la sortie du bâtiment pour mettre en place des aménagements favorables.



Un projet bien réfléchi est un projet bien géré

- **L'accessibilité et la gestion des eaux de pluie ou ruissellement** : la production avicole implique des visites fréquentes et surtout la circulation de nombreux camions, par tous temps, en toutes saisons. Il est indispensable de créer des chemins porteurs (bien structurés, attention aux matériaux de recyclage trop grossiers), des plateformes de manœuvre suffisantes, de capter et bien évacuer les eaux de pluies: gouttières sur bâtiment et fossés en bordure des chemins. D'un point de vue sanitaire, les points d'accumulation d'eau sont à proscrire.

- **La valorisation des produits issus de l'aménagement** : sur un parc, les productions complémentaires à l'aviculture peuvent être multiples : bois énergie, piquets, bois d'œuvre, fruits, herbe. De la sensibilité de l'éleveur, selon ses objectifs de production, l'aménagement prendra une ou plusieurs orientations.

- **Le temps disponible : c'est un paramètre essentiel à évaluer !**
Créer un verger sans intégrer le temps de taille, de gestion, c'est une erreur coûteuse financièrement, techniquement et en matière de paysage. La planification des travaux de création et de gestion est à prendre en compte dès le début de la réflexion.

5 grands types de formations arborées à disposition

Chacune de ces options impacte différemment le confort des volailles et sont ainsi complémentaires.

- **Indispensables : les haies périphériques voire intérieures**
De préférence à développements importants, elles sont là pour protéger du vent le bâtiment, le parc, apporter de l'ombre, favoriser la dispersion des volailles le plus loin possible, offrir une bonne insertion paysagère du site. Elle produit du bois et est un acteur important de la biodiversité végétale et animale
Pas trop près des bâtiments, elles contribuent à générer un microclimat parcellaire sur 15 à 20 fois leur hauteur.

- **Essentiels en volailles de chair : les peignes**

Ces petites haies de 2 à 3 m de hauteur sont là pour favoriser la sortie des volailles du bâtiment. Assez proche du bâtiment elles protègent la sortie des trappes, crée la première « ambiance » si importante pour les jeunes volailles. Moins essentielles pour les pondeuses, elles peuvent être disposées en courette devant les trappes de sortie.



A défaut d'arbres, les orties ou chénopodes se mangent et abritent...

- **Pour l'intérieur du parc au choix :**
 - **Le verger** : pour les adeptes de la production de fruits, le verger présente un intérêt certain. Planté à 15 m x 15 m avec des espèces adaptées aux sols, les arbres développeront en 8 à 10 ans une forme « parasol ». Un bon complément aux autres éléments pour l'été, mais pas idéal pour gérer le vent !

- **Les Bosquets** : petits bois d'au moins 100 m² chacun, ils créent de l'ombre, des abris assez importants, assez rapidement en (5 ans) qui apportent le confort tant recherché par les volailles. Il faut une surface suffisamment importante bien répartie sur le parc et pas très éloignée des autres points de déplacement des animaux, faute de quoi les bosquets ne seront pas utilisés !
Ils doivent être protégés au moins les 5 à 10 premières années par un grillage adaptés.

- **L'agroforesterie** : plantés comme un verger, ces arbres à vocation « forestière » sont là pour produire du bois d'œuvre et faire de l'ombre. Plantés tous les 10 à 20 mètres, ils offriront chacun au bout de 8 à 10 ans panache d'ombre et un paysage sans équivalent.

- **D'autres pistes et de multiples combinaisons** : des micros bosquets (4 m x 4 m), des associations vergers et bosquets, agroforesterie et bosquets ou encore vieux arbres têtards et jeunes arbres forestiers isolés tout est possible, ce doit être le projet de l'éleveur dans le souci d'offrir un confort optimal et de valoriser au mieux cet espace avicole.

- **Ne pas oublier la Prairie !**
Parfois mal gérée, la surface enherbée associée aux arbres, aux haies est un espace de production qui mérite votre attention, soit pour optimiser la production d'herbe, soit pour offrir un espace confortable aux animaux ou encore pour œuvrer à la biodiversité sur votre exploitation.

Une planification souhaitable

Bien vivre l'aménagement de ses parcours, c'est avant tout bien organiser l'opération et pourquoi ne pas anticiper une partie des plantations ?

Dès les prémices de la réflexion, il faut intégrer tous les aménagements nécessaires. Si l'arrivée des réseaux d'eau, d'électricité sont intégrés à la réflexion, le préverdissement (prairie, haies, bosquets ...) est à planifier. Il faut environ 5 ans pour que de jeunes plantations commencent à être efficaces, autant planter le plus tôt possible !

Une mise en œuvre soignée ...

L'aménagement d'un parcours passe par le respect de quelques règles essentielles au bon développement des végétaux installés :

Un choix de végétaux (arbres, arbustes, fruitiers) adaptés aux sols et conditions climatiques.

Une utilisation de jeunes plants (1 à 3 ans) plutôt que des arbres déjà âgés.

Une préparation de sol performante au bon moment. Le sous-solage est essentiel pour favoriser la croissance.

Un paillage est très important pour favoriser la croissance, limiter la concurrence de l'herbe, optimiser l'eau au niveau des plants.

Une bonne protection des plants, efficace pendant au moins 10 ans.

Une gestion adaptée ...

Comme les hommes, les arbres, les arbustes grandissent tous seuls. Mais pour prendre la forme souhaitée, produire le bois attendu, produire de fruits intéressants, les rajeunir, les pérenniser il faut mettre en place de tailles de formation, des élagages, des coupes adaptées.

L'épareuse, le lamier ne suffisent pas pour répondre au minimum nécessaire, parfois c'est même l'inverse.

Un fruitier de 20 ans a besoin de taille pour éclaircir son feuillage, maintenir en état sa production.

Les jeunes haies, les jeunes arbres fruitiers ont besoin de tailles de formation les premières années pour structurer la forme définitive de la plante.

Rajeunir, quand la plante donne des signes de faiblesse par un recépage, renouveler un arbre, un arbuste, une haie dépérissants sont des étapes de gestion importantes pour maintenir les parcs en bon état.

Un état de lieux régulier, un diagnostic par un œil extérieur, une bonne programmation de travaux aident à une bonne gestion.



Un parcours utilisé bien au-delà des 10 premiers mètres

En conclusion, le parcours vous aidera à devenir le créateur de votre paysage, mais n'oubliez pas, que l'arbre dépasse les contraintes du temps : « je veux, je demande, j'obtiens tout de suite » n'existe pas en langage forestier. A ne pas oublier si vous voulez que le parcours vous apporte le bien être souhaité.

Nous remercions tous les agriculteurs en production avicole biologique des Pays de la Loire, qui nous ont accueillis sur leur parcours et qui ont pris le temps d'analyser l'impact de parcours sur leurs animaux et eux-mêmes.

Cette opération est menée en lien avec le programme Casdar Parcours.

Pour de plus amples renseignements, contactez vos interlocuteurs

- **C. PINEAU**, CDA 72. Tél : 02.43.29.24.36. Mail: christele.pineau@sarthe.chambagri.fr
- **F. MORINIERE**, CDA 85. Tél : 02.51.36.83.24. Mail : fabrice.moriniere@vendee.chambagri.fr

Programme financé par :



Programme de recherche réalisé par :



Résultats diffusés par :

